TOUTE L'ACTUALITE DE VOTRE VILLAGE DANS LE N°93 D'AVRIL 2017

Morainvilliers & Bures
Les Nouvelles

L'édito du Maire

Chers Tous,

Dans ce numéro des Nouvelles, vous trouverez des informations sur les activités que nous déployons pour faire avancer tous nos projets.

D'abord, les derniers travaux de l'école et notamment la mise en place du préau dont l'installation doit être finie avant la fin des vacances de Pâques. Mais aussi, la préparation du dossier de financement pour les équipements dont nous commencerons la création en 2017 : Tennis couverts et réaménagement de la maison des associations. Dans les premiers jours d'avril, le tapis de la Grande Rue entre le Rond-point du centre et la rue de la Fosse Rouge sera repris suite aux malfaçons constatées.

Vous aurez aussi un aperçu des différents chantiers menés par les services techniques car il est important que vous sachiez quelles sont leurs activités.

Le dossier du mois est consacré à un sujet qui nous intéresse tous : Comment protéger nos enfants ? Comment gérer entre espace de respiration, dont ils ont besoin, et vigilance face aux dangers auxquels ils peuvent être confrontés notamment sur la toile et sur les réseaux ?

Vous trouverez enfin des informations sur les dates des prochaines élections qui font couler tant d'encre dans nos journaux et occupent largement les chroniqueurs sur les ondes ainsi que sur la procédure pour donner procuration.

Quelques pages résument les activités si diversifiées proposées par les associations. Un clin d'œil d'ailleurs, et toutes nos félicitations, à l'association VO2Rives qui obtient des résultats constants depuis sa création dans des Championnats de plus en plus élevés. Des félicitations particulières à l'entraineur Morainvillois, Samy.

Nous avons pu compter encore sur l'implication des membres du Lion's Club pour organiser une balade sur le thème de la propreté du village pour fêter les 100 ans d'activités de cette belle association caritative. Les participants ont regroupé des membres du Lion's, des habitants et quelques migrants venus prêter main forte à ces bénévoles. Nous ne manquerons pas de vous montrer quelques photos dans notre prochain numéro.

Ce même week-end, ce fut aussi l'occasion d'ouvrir les portes de l'école Suzanne Deutsch de la Meurthe aux habitants qui souhaitaient la visiter. Quelques curieux sont donc venus découvrir ces nouveaux espaces et les fabuleuses perspectives sur les paysages environnants que l'on peut découvrir des classes.

Dans les prochaines semaines, nous vous attendons nombreux et déguisés pour le célèbre Carnaval des enfants qui sillonnera les rues de Morainvilliers avec tous les supers héros que l'imagination des enfants et de leurs parents voudront contribuer à faire apparaitre. N'hésitez pas, lâchez prise, et venez partager ce moment convivial avec nous et les enfants, tous déguisés !

Dans l'attente de ces prochains rendez-vous, je vous invite aussi à profiter pleinement de la qualité de nos paysages printaniers.

Bien à vous.

Fabienne DEVEZE

Au sommaire ...

LA MAIRIE VOUS INFORME 2 à 6
Le Carnaval des Supers Héros / Distribution de sacs déchets verts / Horaires Mairie / Travaux bruyants / Conseil municipal du 24 février 2017 / Inscription en maternelle ou en CP / Dérogations scolaires / Les Ateliers « L'équilibre en mouvement » / Non-respect des places de parking réservées aux personnes handicapées / Dates des élections présidentielles 2017 / Nouveau plan de ville.

DOSSIER DU MOIS 7 à 10
Les mesures de précautions à rappeler à nos enfants en dehors de l'école / Nouveaux réseaux sociaux : quels dangers pour mon enfant ?

ACTUALITES 11 à 13
Travaux en images / Travaux voirie / Dossiers de demande de subventions / Un 2ème pétale au concours des Villes et Villages fleuris / Port du casque à vélo / Vente épicerie Bio sur Bures.

ZOOM ARRIERE 14 et 15
Championnats de France de Cross : 4 athlètes de VO2 Rives de Seine y étaient / Match amical de Football à Bures / Mardis gras / Le printemps Bulgare.

PETITES ANNONCES 15 et 16
Garde d'enfants / Soutien scolaire / Cours d'Origami / Recrutement.

ASSOCIATIONS 16 à 22

Prochain bouclage des Nouvelles

N° 94 - Mai 2017
Remise textes : le 13 avril 2017
Parution : le 3 mai 2017

Retrouvez-nous ou écrivez-nous sur
www.morainvilliers-bures.fr / communication@morainvilliers-bures.fr

La commune de Morainvilliers-Bures

La Licorne et Coallia

organisent

LE CARNAVAL

Samedi 22 avril 2017

à 9 h 45

Place de la mairie

sur le thème :

LES SUPERS HEROS

La mairie vous informe

Collecte des déchets

Distribution de sacs déchets verts

La ville de Morainvilliers et la communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSO) ont le plaisir de vous fournir 10 sacs en papier pour les collectes des déchets verts.

Vous pourrez retirer vos sacs sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile UNIQUEMENT lors des 2 permanences qui ont lieu :

Samedi 8 AVRIL 2017 et Samedi 29 AVRIL 2017

> **sur Morainvilliers :** dans le hall d'accueil de la Mairie entre 9h30 et 11h30

> **sur Bures :** à la garderie face à l'école maternelle entre 9h30 et 11h30

➔ Les principales dates à retenir

Déchets verts : **Collecte les 3 et 17 avril, les 1er, 8, 15 et 22 mai.**
10 sacs maximum

Encombrants : **Collecte le 7 juin,**
les sortir la veille au soir à partir de 20h

➔ Retrouvez toute l'information sur gpseo.fr

La communauté urbaine gère vos déchets et répond à toutes vos questions en contactant INFOS DECHETS : 01 34 01 20 36

TRAVAUX BRUYANTS

➔ Nous vous rappelons que l'utilisation d'engins à moteur, tronçonneuses, tondeuses thermiques ou électriques, jets haute pression… tous travaux bruyants sont :

- **interdits les jours fériés toute la journée**
- **tolérés les dimanches de 10h à 12h**
- **permis les autres jours sauf entre 20h et 8h**

NOUS CONTACTER

Le maire et les élus reçoivent sur rendez-vous.

Par téléphone : 01 39 75 87 53
aux horaires d'ouverture (ci-dessous)
Par courriel :
Depuis le formulaire NOUS CONTACTER sur notre site www.morainvilliers-bures.fr

Par courrier :
Mairie - Place de l'église
78630 Morainvilliers

Fermetures exceptionnelles de la Mairie :
Samedi 15 et Lundi 17 AVRIL 2017

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Accueil :
Lundi : de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 17h00
Mardi, Mercredi et Samedi :
de 9h00 à 12h00
Jeudi : de 9h00 à 12h00 et
de 14h00 à 17h30
Vendredi : 14h00 à 17h00
Samedi : de 9h00 à 12h00

Service de l'urbanisme et du cadastre :
Uniquement lundi, mardi et jeudi matin de 9h00 à 12h00.

LES NOUVELLES

Directeur de la publication :
Fabienne Devèze

Adjointe à la communication :
Stéphanie Martin

Comité de rédaction :
Equipe municipale
Mise en page : Anna Design

Impression : Ateliers Demaille, Alfortville

Résumé du compte-rendu

Conseil municipal du 24 février 2017

> MISE EN ŒUVRE DE LA PROTECTION FONCTIONNELLE AU PROFIT D'UN CONSEILLER MUNICIPAL : L'administration est tenue d'assurer la protection fonctionnelle de ses agents ainsi que celles des élus. Le conseil municipal, décide :
D'ACCORDER la protection fonctionnelle sollicitée au conseiller municipal concerné dans le cadre de l'assurance souscrite auprès de la SMACL.
D'AUTORISER Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette protection.
Vote à l'unanimité – Le conseiller municipal concerné ne prend pas part au vote.

> MODIFICATION DES STATUTS DU SIAEP : VU l'arrêté préfectoral n°2016125-0004 constatant la substitution de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise au sein du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'eau Potable de la Région de Feucherolles aux communes des Alluets-le-Roi, Médan, Morainvilliers, Orgeval et Villennes-sur-seine, le conseil municipal à l'unanimité, **APPROUVE** la modification des statuts du SIAEP portant sur la constitution et le périmètre d'intervention du syndicat.

Affaires scolaires

Inscription en maternelle ou en CP

A la rentrée 2017/2018, votre enfant rentrera en maternelle ou CP ? Vous pouvez dès maintenant procéder à son inscription.

1/ Retirez en Mairie ou téléchargez la fiche d'inscription sur le site **www.morainvilliers-bures.fr** / rubrique ACTUALITES

2/ Apportez à la mairie cette fiche avec les documents adéquats :

■ livret de famille ■ carnet de santé de l'enfant ■ justificatif de domicile ■ tout autre document que vous jugerez utile.

3/ Une fois muni du dossier d'admission ainsi constitué en mairie, vous inscrivez votre enfant directement à l'école auprès des directeurs ou directrices. **Sur Rendez-vous uniquement**

■ Ecole élémentaire de Morainvilliers "Suzanne Deutsch de la Meurthe" _____ Cécile Coupé - Tél. : 09 67 59 30 85
■ Ecole maternelle de Morainvilliers "Yves Duteil" _____ Emilie O'connell - Tél. : 01 39 75 74 29
■ Ecole élémentaire de Bures _____ Pauline Schoeny - Tél. : 01 39 75 78 95
■ Ecole maternelle de Bures _____ Virginie Fougeray - Tél. : 01 39 75 31 70

Affaires scolaires

Dérogations scolaires

Vous n'habitez pas la commune et souhaitez faire scolariser votre ou vos enfant(s) à Morainvilliers ?
Vous devez faire une demande de dérogation scolaire.

1/ Vous devez passer en Mairie afin de récupérer le document de demande de dérogation scolaire ou le télécharger sur le site **www.morainvilliers-bures.fr** / rubrique ACTUALITES

2/ Vous devez aller le faire compléter par le service scolaire du lieu de votre domicile.

3/ Cette démarche effectuée, vous devez nous faire parvenir ce document dûment complété, afin que la commission scolaire qui se réunit mi-juin puisse statuer sur cette demande.

> Nous vous signalons que les dérogations ne sont attribuées que pour une seule année scolaire.

Il convient par conséquent de les renouveler chaque année.
Elles sont alors étudiées en fonction des possibilités d'accueil de chaque école et des équipements périscolaires de la commune.

Prévention pour les Seniors

Les ateliers « l'Équilibre en mouvement »

Les chutes sont le principal accident de la vie courante et la cause de 9 000 décès par an chez les plus de 65 ans. L'avancée dans l'âge, le manque d'équilibre, la perte de confiance, sont autant de facteurs de risque.

Les ateliers **« l'Équilibre en mouvement », en association avec Temps Libre**, proposent des exercices (échauffements, parcours adaptés, gestes et postures…) et des conseils personnalisés pour prévenir la perte d'équilibre et diminuer l'impact physique et psychologique de la chute. La prévention est d'autant plus efficace qu'elle se prolonge dans le temps. Ceux qui le souhaitent peuvent ensuite continuer dans le cadre d'un club proposant des activités adaptées aux séniors.

➔ **Pour plus d'information,** contacter Temps Libre au **01 83 57 93 25** ou par Mail : **contact@tempslibre.org**

Civisme

Non-respect des places de parking réservées aux personnes handicapées

Nous constatons avec regret que des véhicules stationnent sur les places de parking attribuées aux personnes handicapées. Ces véhicules ne présentent pas sur leur pare-brise le macaron signalant qu'ils appartiennent à une personne à mobilité réduite. Ils n'ont donc pas l'autorisation de stationner sur ces places réservées. **Nous rappelons que le code de la route doit être partout respecté.** Aussi, nous demandons à ceux qui se garent sans justification sur ces places réservées, même pour une « courte » période, de bien vouloir les respecter. Nous vous en remercions, et comptons sur votre compréhension.

Vie civique

Élections présidentielles 2017

Les dates des présidentielles de 2017 ont été fixées lors du Conseil des ministres du 4 mai 2016. Le premier tour est fixé au **dimanche 23 avril 2017** tandis que le second tour aura lieu le **dimanche 7 mai 2017**.

11 candidats seront présents au 1er tour des présidentielles.

La liste définitive des candidats est connue depuis le 18 mars, date à laquelle l'enregistrement des 500 parrainages a été clôturé par le Conseil constitutionnel. La liste des candidats au 1er tour des présidentielles est la suivante :

- Nathalie Arthaud (Lutte Ouvrière, LO) ;
- François Asselineau (Union Populaire Républicaine, UPR) ;
- Jacques Cheminade (Solidarité et Progrès, SP) ;
- Nicolas Dupont-Aignan (Debout la France, DLF) ;
- François Fillon (Les Républicains, LR) ;
- Benoit Hamon (Parti Socialiste, PS) ;
- Jean Lassalle ;
- Marine Le Pen (Front National, FN) ;
- Emmanuel Macron (En Marche, EM) ;
- Jean-Luc Mélenchon (Front de Gauche, FG) ;
- Philippe Poutou (Nouveau Parti-Anticapitaliste, NPA).

La publication officielle de la liste des candidats aux présidentielles est parue au Journal officiel du 21 mars 2017.

Les législatives de 2017 auront lieu quelques semaines après les présidentielles. Le 1er tour des législatives aura lieu le **dimanche 11 juin 2017**. Le second tour aura lieu le **dimanche 18 juin 2017**.

> Où voter ?

Bureau de vote n°1 : Morainvilliers / Salle des Loisirs (Mairie de Morainvilliers), place de l'église.

Bureau de vote n°2 : Bures / Ecole maternelle (parking de la Place du Château)

> De quoi se munir ?

N'oubliez pas de vous munir de votre nouvelle carte électorale qui vous a été adressée fin mars par courrier postal et d'une pièce d'identité (obligatoire).

> Procurations

Les Français seront appelés à s'exprimer dans les urnes quatre fois cette année. Vous ne pouvez pas vous déplacer dans les bureaux de vote ?

Faites rapidement établir votre procuration. Pour cela vous devez :

- Vous rendre à la Gendarmerie d'Orgeval ou au Tribunal d'Instance de Poissy (ou ceux les plus proches de votre lieu de travail) pour renseigner un formulaire de procuration.
- Être muni de votre pièce d'identité ou passeport. Vous pouvez également gagner du temps en téléchargeant et remplissant le formulaire sur internet avant de vous rendre sur le lieu de votre choix.
- Connaître l'état civil complet de votre mandataire. Le mandataire doit impérativement voter dans votre commune et ne peut voter que pour un unique mandant.

Communication

Nouveau Plan de Ville

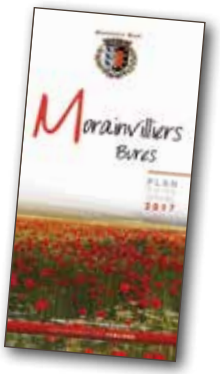

Nous sommes heureux de vous annoncer l'édition prochaine d'un Plan de Ville actualisé et redessiné à l'échelle avec au verso la présentation des différents parcours de notre fameux Trail du Vieux Lavoir qui se déroulera le 25 juin 2017.

Les insertions publicitaires présentes sur ce plan vous permettront de découvrir plusieurs entreprises de notre territoire et des communes voisines. Nous vous invitons vivement à les contacter car elles sont pourvoyeuses de richesses et d'emplois. Nous les remercions vivement de leur participation à ce plan qui nous permet, de vous le distribuer gracieusement, et de renouveler l'affichage des deux panneaux présents au rond-point du Centre de Morainvilliers et sur la Place du Château de Bures.

LES MESURES DE PRÉCAUTIONS À RAPPELER À NOS ENFANTS EN DEHORS DE L'ÉCOLE

Gendarmerie nationale
Une force humaine

> Si notre enfant rencontre un inconnu dans la rue :

- Quand un inconnu s'approche de lui, à pied ou en voiture, il doit absolument rester loin de lui (garder ses distances), pour éviter de se faire saisir par celui-ci.
- Si l'inconnu lui court après, l'enfant doit s'enfuir en criant très fort quelque chose du genre : « Vous n'êtes pas mon père !... au secours !... à l'aide ! ».
- Dans ce cas, se réfugier rapidement dans un commerce de proximité, ou bien demander de l'aide à une personne dans la rue, ou encore sonner à une habitation.

> Si notre enfant est seul à la maison et que quelqu'un frappe à la porte :

- Il doit s'assurer que la porte est verrouillée.
- Ne jamais ouvrir la porte à un inconnu.
- Ne répondre qu'à travers la porte, et seulement si l'inconnu sait qu'il y a quelqu'un au domicile.
- Ne jamais dire qu'il est seul, mais que ses parents sont occupés (sous la douche, à la sieste,…).
- Proposer à l'inconnu de laisser son nom et un numéro de téléphone où ses parents pourront le rappeler.
- Composer le 17 au téléphone fixe si l'inconnu insiste, ne s'en va pas, ou tente de s'introduire dans le domicile.

> Si notre enfant est seul à la maison et que le téléphone sonne :

- Ne jamais dire qu'il est seul, mais que ses parents sont occupés (sous la douche, à la sieste,…)
- Proposer à l'inconnu de laisser son nom et un numéro de téléphone où ses parents pourront le rappeler.

> Si notre enfant est victime ou témoin d'une agression :

- Il doit en parler à un adulte de confiance.
- S'il a des blessures, il doit les montrer.
- Il doit dénoncer l'agresseur à la police ou à la gendarmerie

> S'il n'est pas certain de ce qu'il doit faire, il doit se poser 3 questions :

- Est-ce que je me sens bien ou pas dans cette situation ?
- Est-ce qu'un adulte en qui j'ai confiance saura où je suis, avec qui, et ce que je vais faire ?
- Si je fais ce que l'inconnu me demande, et que je ne me sens pas bien, est-ce que je pourrai obtenir de l'aide en cas de besoin ?

> S'il répond **OUI** à toutes ces questions = **SÉCURITÉ**
> S'il répond **NON** à une seule question = **DANGER**

Dossier du mois

> LES RÈGLES D'OR POUR LA SÉCURITÉ DE NOTRE ENFANT :

- Avant d'aller où que ce soit, demander la permission à ses parents et leur dire où il va, avec qui, convenir d'une heure de retour, et la respecter.
- Avertir ses parents de tout contretemps.
- Se promener en groupe et rester toujours avec ses camarades.
- S'il doit se promener seul, éviter d'emprunter des chemins isolés, et privilégier le vélo.
- Ne jamais (même en groupe) suivre un inconnu.
- Ne jamais (même en groupe) monter dans la voiture de personnes qu'il ne connaît pas, ou peu.
- Refuser tout bonbon, cadeau ou argent de personnes qu'il ne connaît pas, ou peu.

© Maxppp

> Les personnes à qui notre enfant peut se confier :

- Ses parents.
- Son professeur (d'école ou de collège), ou tout autre personnel de son établissement scolaire :
  > s'il y en a : assistante sociale, psychologue, infirmière ou médecin scolaire.
  > sinon : assistant d'éducation, C.P.E., chef d'établissement ou tout autre membre de direction.
- Son chauffeur d'autobus.
- Tout autre adulte de confiance.

Il n'est jamais trop tard pour demander de l'aide. Nos enfants ont le droit d'insister jusqu'à ce qu'ils reçoivent l'aide dont ils ont besoin.

> En cas d'urgence, nos enfants peuvent chercher secours dans :

- Un lieu public.
- Un poste de police/gendarmerie, ou une caserne de pompiers.
- Un bureau de poste ou toute autre administration.
- Une bibliothèque.
- Un commerce : magasin, hôtel, restaurant, station service,..

> NOUVEAUX RÉSEAUX SOCIAUX : QUELS DANGERS POUR MON ENFANT ?

Les adolescents sont nombreux à posséder au moins un compte sur un réseau social ! Et pourtant, ils n'ont pas forcément conscience des risques auxquels ils s'exposent. Usurpation d'identité, harcèlement, contenus choquants… la vigilance s'impose.

Selon une étude de l'association Génération numérique menée en janvier 2016, près de 70 % des filles et 64 % des garçons de 11 à 14 ans sont inscrits sur au moins un réseau social. Le taux avoisine les 90 % entre 15 et 18 ans.

Snapchat, Instagram, Périscope, sans oublier Facebook et Twitter… les réseaux sociaux attirent les jeunes. Ils aiment y parler avec leurs amis, partager des contenus, des photos, des vidéos… Des activités à première vue anodines.

Par exemple, l'application Périscope leur permet de retransmettre en direct ce qu'ils filment avec leur téléphone portable, ou de visionner les vidéos des autres partout dans le monde ; idem pour la fonction « live » de Facebook. Snapchat les invite à envoyer ou voir des photos et vidéos qui se détruiront au bout de dix secondes. Sur Instagram, réaliser des vidéos éphémères est également possible depuis peu, même si ce réseau social est basé essentiellement sur la publication de photos.

« UNE FOIS EN LIGNE, LES CONTENUS ONT LEUR PROPRE VIE »

Pourtant, Justine Atlan, directrice d'e-Enfance, association de prévention des enfants sur Internet, incite les parents à la prudence, notamment sur la collecte des données personnelles : *« Il faut expliquer aux jeunes qu'elles sont utilisées à des fins commerciales. On les incite à se surexposer. Une fois en ligne, les contenus ont leur propre vie. On ne maîtrise pas qui va les voir, comment, ni combien de temps. Les ados ne se rendent pas compte des répercussions. »*

Ainsi, des photos prises lors de soirées, ou envoyées par le petit ami, peuvent se retrouver sur les réseaux sociaux. *« Nous recevons beaucoup d'appels de parents qui découvrent les soucis de leur enfant. Celui-ci peut être victime de moqueries, de rumeurs, de chantage à cause de photos ou vidéos prises dans des situations délicates. Il ne sait pas comment régler le problème et a souvent honte d'en parler »*, prévient Justine Atlan.

En effet, sur Snapchat, les photos ou vidéos sont supposées être éphémères. Mais il est tout à fait possible de dupliquer ces contenus en les photographiant ou en les filmant avec un autre mobile par exemple.

Dossier du mois

« ESCROCS, PRÉDATEURS SEXUELS, RADICAUX… »

De la même manière, il faut sensibiliser les ados au respect de l'autre. *« On ne peut pas dire n'importe quoi ou injurier, sous prétexte qu'il y a un écran. Le cyber-harcèlement a toujours un impact »,* ajoute la directrice d'e-Enfance. Autre point à surveiller : les contacts. Les ados les collectionnent souvent, même s'ils ne les ont jamais vus. *« On n'accepte pas les gens que l'on ne connaît pas. Certains sont des escrocs, des prédateurs sexuels, des radicaux... Les ados sont des proies naïves et faciles. »*

Les usurpations d'identité arrivent également. Rappelez à votre enfant de bien se déconnecter, de ne jamais donner son mot de passe, même à son meilleur ami. Enfin, les principaux réseaux sociaux proposent de signaler les contenus inappropriés, choquants ou harcelants dont vous êtes victime ou témoin. Apprenez à vos enfants à avoir le réflexe.

Source : Caf.fr

CONTACT UTILE :

Net écoute : 0 800 200 000, appels et services gratuits, anonymes et confidentiels.

POUR ALLER PLUS LOIN :

- Le site de l'association e-Enfance : **http://www.e-enfance.org/**
- Le site gouvernemental « Non au harcèlement » : **http://www.nonauharcelement.education.gouv.fr/**
- Les conseils de la Cnil (Commission nationale de l'informatique et des libertés) : **https://www.cnil.fr/fr/accompagnez-votre-enfant-pour-un-usage-dinternet-plus-sur**
- Le site de la CAF : **http://www.caf.fr/vies-de-famille/elever-ses-enfants/education/comment-accompagner-son-enfant-sur-les-reseaux-sociaux**

TRAVAUX EN IMAGES

> Nos services techniques ont œuvré ces dernières semaines pour l'entretien et l'amélioration de notre village, rappel en images des derniers travaux effectués par leurs soins.

↑ *Début de l'aménagement du talus le long de l'escalier qui accède à l'entrée de l'école Suzanne Deutsch de la Meurthe avant plantation de printemps*

↑ *Peinture des boiseries intérieures du hall d'entrée de la mairie*

↑ *Mise en place de claustras dans le nouveau cimetière afin de réaliser un espace pour stockage des déchets végétaux*

↑ *Nettoyage du bosquet le long de l'allée des tilleuls*

↑ *Bâche de paillage pour futures plantations*

↑ *Nettoyage du parc derrière la mairie*

TRAVAUX VOIRIE

> Des travaux vont être engagés par le Conseil départemental sur le CD113 pour pérenniser les aménagements provisoires des carrefours de la route royale et de la rue de Morainvilliers avec le CD 113.

Urbanisme

Dossiers de demande de subventions

La commune de Morainvilliers a décidé de soumettre à la région Ile de France et au conseil général des Yvelines, des dossiers de demande de subventions afin d'obtenir des participations financières pour des projets d'équipements municipaux afin d''en améliorer l'organisation et les usages.

Ce sont principalement les pôles culturels, sportifs et donc associatifs qui sont visés.

Un point étape avec les interlocuteurs de ces instances a été fait début Mars avec Mme le maire Fabienne Devèze, les élues Stéphanie Dupuis et Sylvie Joubin et notre directrice général des services Valérie Gourlay. Il s'agissait de vérifier l'éligibilité des programmes choisis et le montage des dossiers à déposer courant Avril.

Ces contrats d'une durée de 3 ans doivent permettre à la municipalité de poursuivre la réalisation des équipements indispensables à son évolution. (D'autres info en mai- juin)

Récompense

Un 2e pétale au concours des Villes et Villages fleuris !

Le 15 novembre 2016, le jury départemental des Villes et Villages Fleuris a établi son palmarès 2016 du Label départemental et, à cette occasion, Morainvilliers s'est vue attribuer son deuxième pétale.

Nous tenions à féliciter vivement, pour ce prix, le travail des équipes municipales et des agents des services techniques et espaces verts qui se sont impliqués dans ce projet.

Point sécurité

Port du casque à vélo !

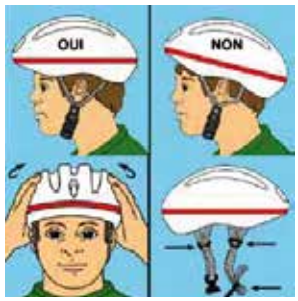

A l'approche du printemps, vous êtes plus nombreux à reprendre le cyclisme ou à faire de simples promenades à vélo en famille. Afin de limiter les blessures graves à la tête et au visage, le décret du 21/12/2016 crée un nouvel article au Code de la Route R 431-1-3. Cet article prévoit l'obligation pour les conducteurs et les passagers de cycles lorsqu'ils circulent, s'ils sont âgés de moins de 12 ans ; d'être coiffés d'un casque attaché et conforme à la réglementation relative aux équipements de protection individuelle et revêtu du marquage CE.

Retrouvez-nous ou écrivez-nous sur :

1. www.morainvilliers-bures.fr
   Rubrique « NOUS CONTACTER » pour nous écrire
2. https://www.facebook.com/villedemorainvilliersbures

Nouveau service

Vente épicerie Bio sur Bures

Le marché s'invite sur la Résidence La Roselière à Bures.

Alain LESTE, votre voisin, et ses partenaires Franck RANIERI et Adeline JEAN-FRANÇOIS vous proposent une vente de produits bio. Venez découvrir fruits et légumes, épices, bon pain, vins, champagne, cidre, jus de fruit, bières artisanales, épicerie fine, pâtes italiennes, sauce tomate, foie gras, biscuit, truffes au chocolat, confitures, huile, vinaigre, tapenade, moutarde, produits du terroir…

Également proposée, la vente d'accessoires de mode, sacs, portefeuille, porte clé…

Tous les mercredis de 18h00 à 20h00 retrouvez-les dans l'Espace Convivialité de la résidence la Roselière qui se situe au 8 Côte du Buat - 78630 Morainvilliers.

Les cartes bleues, chèques, espèces sont acceptés.

Les places de stationnement étant limitées, n'hésitez pas à venir à pieds.

Championnats de France deCross

4 athlètes de VO2 Rives de Seine y étaient !

Le dimanche 26 février dernier, quatre athlètes du club VO2 Rives de Seine ont participé aux Championnats de France de Cross sur l'hippodrome de Saint-Galmier (42) près de Saint-Etienne.

Depuis sa création en 2012, le club intercommunal (Villennes, Orgeval, Chanteloup, Triel, Morainvilliers, Médan) est parvenu chaque année à qualifier des athlètes au niveau national !

En cadette, **Adèle**, championne des Yvelines termine à une superbe **50ème place** sur les 400 meilleures de France ! Quelle saison !

Dans la catégorie junior, **Léa 171ème et Carlotta 187ème** ont tout donné pour leur première participation à ce niveau. Bravo les filles !

Clément, notre meilleur cadet, a lui aussi pris tous les risques en partant très vite. Il termine sans regret malgré une fin de course difficile à la **160ème place** d'une épreuve très relevée.

Cette saison de cross s'achève sur un très bon bilan pour VO2 avec plus de 50 athlètes du club, soit la moitié des membres, qui ont participé. Le club est monté sur 5 podiums au niveau départemental et remporté 2 titres (**Sirine et Adèle**). Notre équipe junior filles est championne de la ligue Île de France Ouest.

Place désormais aux compétitions sur piste, aux Trails et aux courses sur route ! 4 athlètes ont couru ce WE le semi-marathon de Paris. Dans le vent et sous la pluie, **Sandrine (1h59mn), Cyrille (2h02mn), Christian (1h39mn) et Alexandre (1h28mn)** ont atteint leurs objectifs. **Lionel**, de son côté, affrontait la boue sur les 30km du trail d'Auffargis.

Nos deux entraîneurs, **Alain Benmokhtar et Samy Wolff** ont largement contribué à ces bons résultats et se tiennent prêts à accueillir encore plus d'enfants, jeunes et adultes qui souhaitent pratiquer l'athlétisme en loisir ou en compétition. Faites passer le message !

Football

Match amical sur Bures

Un match de football amical s'est déroulé le 26 mars 2017 dans la bonne humeur, avec un plaisir partagé entre jeunes résidants de la commune de Morainvilliers-Bures et jeunes migrants, rapatriés de Calais, en transit sur la commune. Une petite initiative locale et individuelle pour sensibiliser nos jeunes, le temps d'une rencontre, et donner un peu de leur passion à ces migrants, très loin de leurs pays, leurs familles, leurs coutumes et de leur futurs destinations.

Zoom arrière

Vie des écoles

Mardi gras !

Mardi gras à l'élémentaire de Bures, a eu lieu l'élection d'un prince et d'une princesse par classe puis un défilé sous le préau des princes et princesses afin d'élire « le roi », Titouan, et « la reine » de l'école, Enzo, déguisé en fille… Tout cela orchestré par une équipe enseignante bienveillante et dynamique. Un super moment pour nos enfants. Merci à la directrice Madame Schoeny et toute l'équipe !

Vie des écoles

Le printemps Bulgare

A l'occasion de la fin de l'hiver et de l'arrivée du printemps, tous les Bulgares portent et offrent une martenitsa (bracelet), en guise de porte bonheur.

À cette occasion, et en partenariat avec l'Ambassade Bulgare située à Paris, tous les écoliers de la commune ont reçu le 1er mars en cadeau une martenitsa confectionnée par des enfants Bulgares scolarisés à Paris. Les enfants furent ravis de cet échange culturel. Pour remercier les enfants et les intervenants, les élèves ont chanté une chanson ou encore confectionné des cartes.

Merci aux différents intervenants et notamment à l'attachée culturelle de l'ambassade, Madame Demetra Duleva.

A noter : La date du prochain pique-nique Bulgare prévu sur la commune est le dimanche 28 mai 2017 sur la pelouse de la Mairie. Tous les habitants de la commune sont les bienvenus.

Petites annonces

GARDE D'ENFANTS

> Bonjour, nous sommes deux familles domiciliées à Morainvilliers et **recherchons une nounou** pour récupérer nos deux filles à la sortie de l'école maternelle et les garder à notre domicile jusqu'à 19h/19h30, du lundi au vendredi, à compter de septembre 2017.
N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations au **06 67 92 76 76.**

COURS ORIGAMI

> TEMPS LIBRE, en association avec un jeune résidant des Petits Frères des Pauvres, proposent des cours d'Origami tous les jeudis matins (hors période de vacances scolaires) de 9h30 à 11h30 dans la salle commune de la résidence La Roselière sur Bures.

SOUTIEN SCOLAIRE

> Diplômée d'un master en marketing et âgée de 24 ans, je propose mes services de **soutien scolaire** à vos enfants du CP à la terminale : **français, anglais, mathématiques, histoire/géographie...**
Si vous êtes intéressé(e) vous pouvez me contacter au **06 66 22 98 83.**

> **Soutien** pour collégiens et lycéens en **Mathématiques et Sciences Physiques,** préparation aux examens par ingénieure-enseignante d'expérience. Merci de me contacter **au 01 71 52 85 04**

➔ **Pour plus d'information,** contacter Temps Libre au 01 83 57 93 25 ou par Mail : contact@tempslibre.org

Petites annonces

RECRUTEMENT

Yvelines
Le Département

LE PÔLE AUTONOMIE TERRITORIAL RECRUTE

GENA

des étudiants dans le cadre du dispositif Yvelines Etudiants Séniors pour l'été 2017

Emploi saisonnier pour juillet et/ou août 2017

- **Vous êtes étudiant yvelinois ou poursuivant des études en Yvelines**

(Les candidats sont des étudiants bacheliers majeurs poursuivant des études supérieures, qui habitent toute l'année dans le département des Yvelines ou font leurs études dans les Yvelines).

- **Vous avez au moins 21 ans et 1 an d'expérience de conduite automobile.**
- **Vous aimez les contacts.**
- **Vous assurez, sous le contrôle des professionnels du Pôle Autonomie Territorial, des visites de convivialité (conversation, jeux de société, promenade…) au domicile de personnes âgées isolées.**

CV et lettre de motivation avant 1er juin 2017 en ligne www.yvelines.fr/yes

Associations

Les articles présentés dans cette rubrique sont communiqués par les associations qui en sont seules responsables.

Temps-Libre
à Morainvilliers-Yvelines

Course-Vélo nature (Bike and Run) à Morainvilliers.

Samedi 6 mai 2017 se déroulera la première édition de la Course-Vélo nature.

Avec votre ami(e), votre parent, votre enfant, votre frère, votre sœur,
lancez vous dans la forêt domaniale en alternant course à pied et vélo.

Plusieurs parcours « les enfants », « jeunes » et « adultes » seront proposés.
Rendez-vous place de la mairie pour un après-midi en famille et entre amis.

Informations et inscriptions bientôt disponibles sur http://www.tempslibre.org
Organisateurs : Temps Libre et Comité Départemental du Sport en Milieu Rural des Yvelines
Contact : 06 85 61 23 81

STAGES LOISIRS CREATIFS/MULTISPORTS ENFANTS

(à partir du 6 ans)

Semaine du 10 Avril au 14 Avril 2017

9H30 - 12h30 : Loisirs Créatifs avec Eugénie

13h30 - 16h30 : Multisports avec Samy

Au programme : *Peinture, dessin, cartonnage et ateliers déco*

Sports collectifs, gym équilibre, et jeux d'opposition

Tarifs : la semaine de 5 jours (d'1/2 journée)

Multi sports ENFANTS / 11/14 ans : adhérents 65 € Non adhérents 75 €

Loisirs Créatifs : adhérents 90 € Non adhérents 100 €

La semaine de 5 jours (journée complète) : adhérents 120 € Non adhérents 130 €

Possibilité d'apporter son repas à prendre sur place

Bulletin d'inscription

A remettre au professeur, en mairie ou dans la boite aux lettres à l'intérieur de la maison des associations avant le 7 avril 2017

INSCRIPTION AU STAGE :	**Atelier créatifs / multisports**	**120 € / 130 €**
(rayer les mentions inutiles)	**Atelier créatifs uniquement**	**90 € / 100 €**
	Multisports enfants uniquement	**65 € / 75€**

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

Tél. fixe : ..... Portable : .....

Ci-joint chèque de : ..... A l'ordre de 0359 145 0 001 temps libre

NB : Places limitées ; Mais en cas de nombre insuffisant de participants, un stage pourra être annulé

Les articles présentés dans cette rubrique sont communiqués par les associations qui en sont seules responsables.

Associations

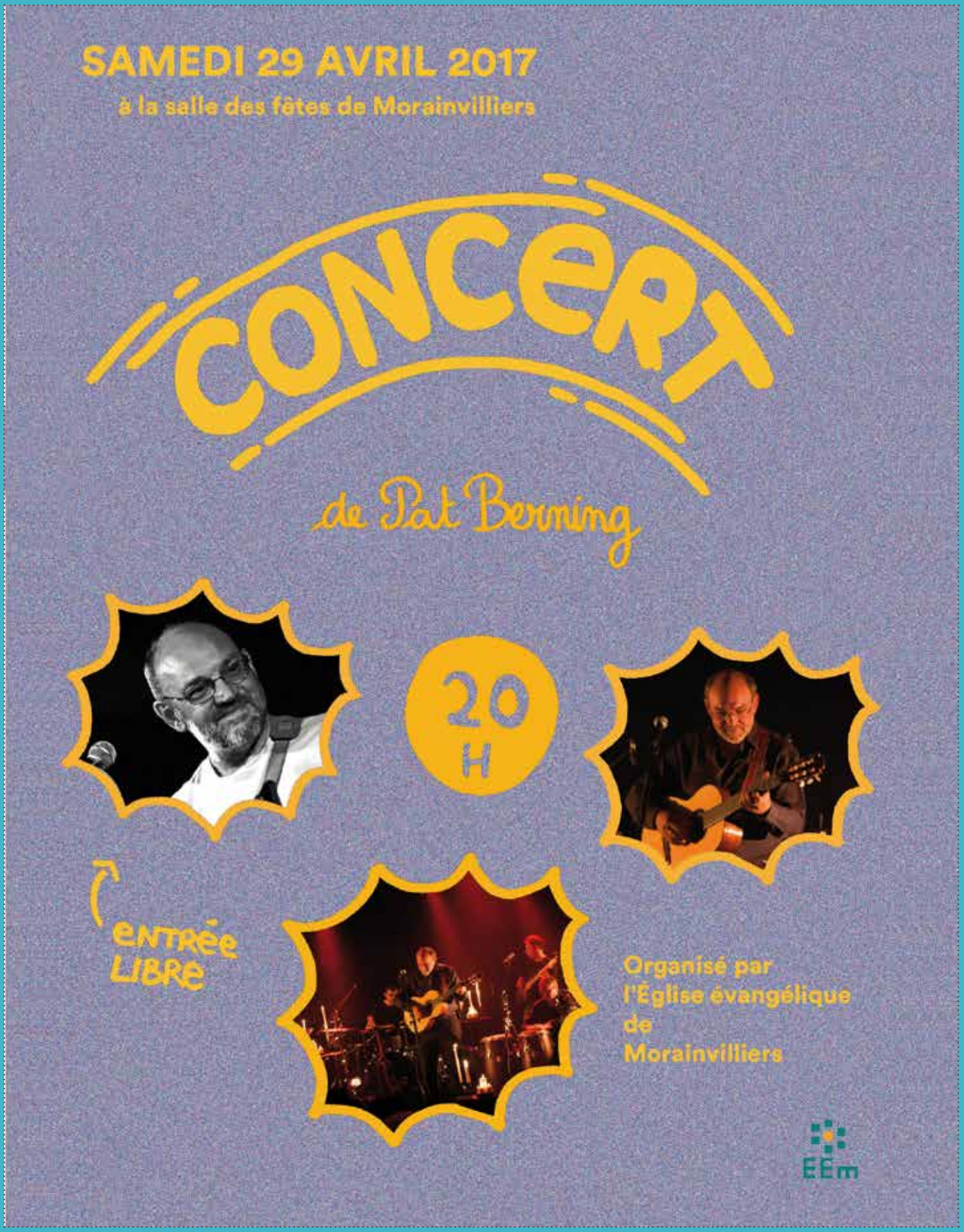

Les articles présentés dans cette rubrique sont communiqués par les associations qui en sont seules responsables.

Club d'amitiés Loisirs a le plaisir de vous proposer pour l'année 2016-2017

Présidente :
Mme Martine VALLA
01 39 75 51 05

participation de 12 €/personne pour effectuer uniquement la sortie qui vous intéresse.

Si vous êtes intéressé par une de ces propositions, contacter **Mme Martine DUSCH au 06 13 53 34 91**

DERNIERE VISITE DE L'ANNEE	Vendredi 28 avril **Le quartier des Batignolles** RDV à 10 h 30 Sortie du métro Rome

Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles Morainvilliers-Bures

L'Amicale des donneurs de sang
vous rappelle que la prochaine collecte de sang
aura lieu
le samedi 8 avril 2017
dans les locaux de la garderie de Bures
De 14h à 19h
Venez nombreux, nous serons là pour vous accueillir avec le sourire!
Merci d'avance….

Les articles présentés dans cette rubrique sont communiqués par les associations qui en sont seules responsables.

Associations

Orgeval
Verneuil
Vernouillet

En partenariat avec
la ville d'Orgeval

DÉPISTAGE du DIABÈTE

GRATUIT
Tests de Glycémie

Par le Lions Club Orgeval-Verneuil-Vernouillet
Sous l'égide de* L.I.D.E.R. *Diabète
Lions International Dépistage et Recherche Diabète

SAMEDI 22 AVRIL 2017
de 9h à 13h et de 15h à 17h
PLACE du MARCHÉ - ORGEVAL

Ensemble... faisons reculer la maladie
L.I.D.E.R. Diabète

www.ovv.fr

Diabètique ? Plus vite on le sait...Plus vite on se soigne
Plus belle et plus longue sera la vie !

Les articles présentés dans cette rubrique sont communiqués par les associations qui en sont seules responsables.

Associations

BIBLIOTHEQUE MORAINVILLIERS-BURES
Ecole de Bures
5 Rue de la croix de l'orme

Présidente : Marie-Louise BATAILLE
01 39 75 88 84

Inscription gratuite

B-M-B

Mardi : 16h00/18h30
Vendredi : 16h00/18h00
Samedi : 10h30/12h30

01 39 75 81 40

biblibmb@gmail.com

Note de lecture n° 104 rédigé par Gilbert Lemétayer

Numéro 11
écrit par Jonathan Coe
2015
Gallimard

Jonathan Coe poursuit sa chronique de l'Angleterre contemporaine avec ce nouveau roman dont le titre fait référence, avec pas mal d'humour, au numéro du « Chancelier de l'Echiquier », ministre des Finances du royaume et donne ainsi le ton au livre. Il s'agit de cinq nouvelles, reliées entre elles par la présence de quelques personnages qui apparaissent de manière un peu aléatoire dans ces nouvelles. Sous des dehors humoristiques, à la limite du fantastique, il s'agit bien d'un livre politique, les sujets traités allant de la mort de David Kelly, le lanceur d'alerte sur les mensonges ayant conduit à l'intervention britannique en Irak, à la brutalité de la téléréalité pour ses participants manipulés, en passant par la presse soumise à la dictature de la finance, la spéculation immobilière et son exploitation de la main d'œuvre migrante. Un roman dans la lignée des grands succès de l'auteur comme le cycle « Bienvenue au club » dont les lecteurs ne manqueront pas ce nouvel opus.

L'équipe des bénévoles de la bibliothèque est à votre disposition aux heures indiquées ci-dessus.

Vous pourrez découvrir nos derniers achats dont nous complétons la liste ci-dessous :

Bernard Minier	N'éteins pas la lumière	Bernard Minier	Glacé
Gaëlle Nohant	La part des flammes	Pierre Petit	Le secret du Dr Fabre
Yasmina Reza	Babylone	J.K. Rowling	H. Potter et l'enfant maudit
Caroline Sers	Maman est en haut	Helen Simonson	L'été avant la guerre
Leila Slimani	Chanson douce	Emma Straub	Les vacanciers
Sylvain Tesson	Sur les chemins noirs	Olivier Truc	La montagne rouge
Karine Tuil	L'insouciance	Bernard Werber	Demain les chats
CHI Zijian	Bonsoir la rose		

Les articles présentés dans cette rubrique sont communiqués par les associations qui en sont seules responsables.

L'A.F.L.M.B. propose aux enfants de la commune une journée au

ZOO PARC de BEAUVAL

le dimanche 14 mai 2017

Départ en autocar à 6h30 du rond point de l'Eglise à Morainvilliers / **Retour à partir de 20h30** au même endroit

Les participants et les tarifs (3 possibilités) :

- **Enfant de moins de 3 ans accompagné obligatoirement d'un adulte : 35 €** (1 adulte / 1 enfant)
- **Enfant entre 3 ans et 10 ans accompagné obligatoirement d'un adulte : 45 €** (1 adulte / 1 enfant)
  Pour les moins de 10 ans, pour un parent accompagnant supplémentaire il faudra rajouter 25 €
- **Jeune entre 11 ans et 18 ans : 25 €** (1 jeune)

Le tarif comprend : Le transport en bus et l'entrée au Zoo de Beauval.
Pour la restauration du midi, vous pouvez prévoir un pique-nique ou vous restaurer sur place.

1 bulletin par enfant

Bulletin d'inscription à déposer en Mairie avant le 28 avril accompagné du paiement (à l'ordre de l'AFLMB)

Je soussigné(e), Madame, Monsieur (*): .....

Père, mère, tuteur légal de l'enfant (*): .....

Date de naissance : ..... **Age :** .....

Adresse : .....

☐ **moins de 3 ans + 1 parent (35 €)** ☐ **entre 3 ans et 10 ans + 1 parent (45 €)**

☐ **entre 11 ans et 18 ans (25 €)** ☐ **1 parent supplémentaire** pour les moins de 10 ans **(25 €)**

Téléphone en cas d'urgence pour les 11 / 18 ans : .....

⇒ **Autorise** les organisateurs à prendre, si besoin, toutes les mesures (traitements médicaux, hospitalisation,…) rendues nécessaires par l'état de santé de mon enfant et m'engage, dans ce cas, à rembourser les frais pouvant en résulter.

⇒ **Autorise** ou **n'autorise pas (*)**
mon enfant à être filmé et/ou photographié dans le cadre de l'activité.

Fait à Morainvilliers le .....
(*) Rayer la mention inutile

Signature des parents :

En cas de nombre insuffisant de participants, la sortie pourra être annulée.

Les articles présentés dans cette rubrique sont communiqués par les associations qui en sont seules responsables.